FAM « Lou Z'Aple » – Foyer d'Accueil Médicalisé (Résidence du Perron)

FAM - Foyer d'accueil médicalisé



Qui est concerné?

Adultes

Nécessité de Notification MDPH



Domaines d'activités principaux

Accompagnement Soins psychiatriques et de réhabilitation Handicap psychique Logement, hébergement



Coordonnées

Résidence d'accueil et de Soins Le Perron 3160 route d'Izeron 38160 Saint-Sauveur

cadrelouzaple@emsleperron.eu

04 76 38 64 22

https://www.residence-accueilsoins-leperron.fr/polehandicap/lou-zaple



Zones géographiques d'exercice

Voir la liste des intercommunalités concernées

🚣 Capacité d'accueil

48 places

Présentation

Le Foyer d'Accueil Médicalisé « Lou Z'Aple » accueille 48 personnes en situation de handicap psychique. Un Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) propose un hébergement permanent à des personnes en situation de handicap nécessitant une assistance pour la plupart des actes essentiels de la vie courante. Le FAM propose des soins, une surveillance médicale, un suivi paramédical ainsi qu'un soutien et une stimulation constante. L'intégration en foyer d'accueil médicalisé ne peut être réalisée que suite à une notification de la Maison de l'Autonomie (MDA), après examen par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH).

Objectifs & Missions

Le service est divisé en 3 unités de vie.

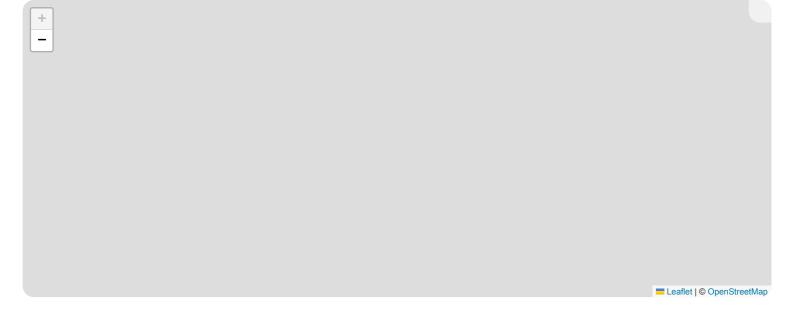
Au quotidien, les résidents sont accompagnés par une équipe pluri-professionnelle composée d'un cadre socio-éducatif, d'infirmiers, d'éducateurs spécialisés, d'aidessoignants, de moniteurs éducateurs, d'aide médico-psychologiques et de veilleurs de nuits.

Un médecin généraliste et un médecin psychiatre interviennent 1 à 2 fois par semaine chacun pour assurer le suivi médical.

Un psychologue intervient pour le suivi des résidents et propose des réunions cliniques aux professionnels.

Admissions:

L'accueil en Foyer d'Accueil Médicalisé ou en Foyer de vie se fera uniquement sur notification d'orientation délivrée par la Maison Départementale de l'Autonomie et avec un dossier de demande d'entrée. Chaque dossier de demande d'admission réceptionné est présenté en commission d'admission.



Signaler une erreur >